

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 juin 2015

---

CROISSANCE, ACTIVITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES ÉCONOMIQUES - (N° 2866)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 423

présenté par

M. Houillon, M. Poisson et M. Lurton

-----

**ARTICLE 17 BIS**

Après le mot :

« augmentation »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 5 :

« du nombre des offices, celle-ci est progressive, de manière à ne pas bouleverser les conditions d'activité des offices existants ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination avec l'amendement à l'alinéa 3.